

# Guerre en Ukraine : le soldat russe jugé pour crime de guerre «n'est pas coupable», dit son avocat

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 4 heures,

Mis à jour il y a 3 heures



00:00/02:30

**Le jeune homme de 21 ans a quant à lui déclaré être «sincèrement désolé» d'avoir tué un homme de 62 ans dans le nord-est de l'Ukraine.**

Le soldat russe jugé à Kiev pour crime de guerre en Ukraine «n'est pas coupable», a affirmé son avocat au troisième jour de ce premier procès du genre depuis le début de l'invasion russe dont le verdict sera annoncé lundi 23 mai.

«Compte tenu de toutes les preuves et témoignages, je crois que Vadim Chichimarine n'est pas coupable du crime dont il est accusé», a dit Viktor Ovsianikov lors de sa plaidoirie, demandant aux juges «d'acquitter (son) client», a constaté un journaliste de l'AFP. «Je suis sincèrement désolé», a dit quelques minutes plus tard le sergent Vadim Chichimarine, 21 ans, qui avait reconnu mercredi avoir tué Oleksandr Chelipov, un civil de 62 ans, le 28 février dans le nord-est de l'Ukraine.

«Je regrette ce que j'ai fait», a ajouté le jeune homme, crâne rasé, depuis sa cage de verre. Avant d'ajouter: «J'étais nerveux dans cette situation. Je ne voulais pas tuer». «Je veux m'excuser pour ce que j'ai fait».

**À VOIR AUSSI** - Ukraine: début du premier procès pour crime de guerre depuis l'invasion russe

## Rejette la responsabilité

L'avocat a assuré que son client ne voulait pas exécuter l'ordre de tirer, arguant qu'il n'avait pas obéi dans une première fois. La défense a aussi souligné qu'il s'était rendu volontairement aux forces ukrainiennes et ne niait pas les faits. L'avocat a en outre assuré que le soldat ne tentait que de sauver sa vie, rejetant la responsabilité sur ses

commandants. Des arguments balayés par l'accusation qui a réclamé une réclusion à perpétuité. «*Il exécutait un ordre criminel et en était bien conscient*», a lancé un des procureurs.

S'exprimant en russe, le militaire avait à ses côtés une interprète qui lui traduisait les propos d'autres participants tenus en ukrainien. Selon l'accusation, Vadim Chichimarine commandait une petite unité au sein d'une division de chars quand son convoi a été attaqué. Avec quatre autres militaires, il avait alors volé une voiture. Alors qu'ils circulaient près du village de Choupakhivka, dans la région de Soumy (Nord-Est), ils avaient croisé Oleksandr Chelipov, qui poussait son vélo tout en téléphonant, avant que Vadim Chichimarine ne l'abatte d'une balle.

Jeudi déjà, ce militaire originaire d'Irkoutsk en Sibérie avait «*demandé pardon*» à la veuve de Oleksandr Chelipov lors d'un bref échange entre les deux dans la salle d'un tribunal de Kiev, justifiant son acte par les «*ordres*» reçus à ce moment-là. Le verdict du procès est attendu lundi, a annoncé le juge.

---

**À VOIR AUSSI** - Guerre en Ukraine: le soldat russe jugé pour crime de guerre «*demande pardon*» à la veuve du civil